



## MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE SEINE-ET-MARNE

### ACTUALITÉS

## COUP DE POUCE À L'EMPLOI ET L'HABITAT INCLUSIF



Avancé pour tenir compte de la crise sanitaire puis reporté pour les mêmes raisons, le Comité interministériel du handicap (CIH) s'est finalement déroulé ce 16 novembre en ouverture de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).



Créé le: 23/11/2020

Pour soutenir l'emploi, le CIH (Classification internationale du handicap.) annonce la prolongation jusqu'au 30 juin et uniquement pour les personnes handicapées de l'aide au recrutement dans le cadre du plan France relance (4 000 € par embauche, lire notre article). Les dispositifs d'emploi accompagné seront développés pour atteindre l'objectif de 6 000 personnes accompagnées en 2022 (45 M€ de budget, dont 15 M€ de France relance pour 2021 et 2022). Ils peuvent désormais être directement prescrits par les services publics de l'emploi sans notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.)).

S'appuyant sur le rapport *Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous* de Denis Piveteau et Jacques Wolfrom (lire notre article), la création de l'aide à la vie partagée, inscrite par amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2021, a été entérinée par le Sénat le 12 novembre (lire notre article). Ces aides, mises en place dans les départements volontaires, seront attachées à la personne et pourront se cumuler

r pour financer les postes d'accompagnement. Un pilotage national est confié aux deux rapporteurs en lien avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.)).